

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Génie électrique et informatique industrielle (GEII)

UFR/Institut :

UPEC – Institut Universitaire de Technologie de Créteil-Vitry

Type de diplôme :

BUT

Niveau(x) de recrutement :

Bac

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Niveau de sortie :

Niveau II

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Centre

Durée des études :

3 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue,
Formation en alternance

Présentation de la formation

Le BUT Génie électrique et informatique industrielle (GEII) permet de former les étudiants aux fonctions de technicien supérieur dans les domaines professionnels tels que :

- La conception, la réalisation et la programmation de cartes électroniques
- L'instrumentation de précision
- L'automatisation et le contrôle des processus industriels
- L'électronique embarquée dans un objet mobile (automobile, avionique, robotique, etc.)
- L'implantation, la gestion et la maintenance des réseaux industriels, réseaux de terrain et réseaux informatiques

Compétence(s) visée(s)

Le BUT Génie électrique et informatique industrielle s'articule autour des compétences suivantes :

- Concevoir la partie GEII d'un système
- Vérifier la partie GEII d'un système
- Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système

A partir de la 2^e année, les étudiants sont invités à choisir entre deux parcours et à développer ainsi de nouvelles compétences :
Parcours Electricité et maîtrise de l'énergie

Compétence spécifique au parcours : installer tout ou partie d'un système de production, de conversion et de gestion d'énergie sur site

Parcours Electronique et systèmes embarqués

Compétence spécifique au parcours : implanter un système matériel ou logiciel

Poursuites d'études

Des poursuites d'études sont possibles en master, école d'ingénieur, à l'étranger, ou éventuellement en école de commerce.

Débouchés professionnels

Le diplômé GEII est recherché par tous types d'entreprises qui apprécient son autonomie et ses compétences diversifiées.

Les métiers s'exercent principalement dans :

- Les industries : recherche & développement, industrialisation, contrôle-essai-qualité, production, maintenance
- Les services techniques : bureau d'études, installation, exploitation maintenance

Le diplômé GEII est embauché au niveau technicien supérieur, mais sa capacité d'adaptation et d'évolution lui permet d'accéder à terme à des postes de responsabilité.

Organisation de la formation

Le BUT GEII comprend 2000 heures de formation (incluant cours, TD, TP), 600 heures de projets et des périodes de stage, réparties sur 3 ans au cours desquels les étudiants seront amenés à

développer les compétences spécifiques relatives au domaine GEII :

- Concevoir la partie GEII d'un système
- Vérifier la partie GEII d'un système
- Assurer le maintien en condition opérationnelle d'un système

Une réflexion autour du projet professionnel est menée dès la première année, permettant ainsi aux étudiants de faire leur choix entre les deux parcours du BUT GEII et de donner une spécialisation métier à leur formation à partir de la 2e année.

Les parcours du BUT GEII :

Électricité et maîtrise de l'énergie

Ce parcours, grâce à une coloration dans le domaine de l'énergie renouvelable, vous permettra de participer à la mutation numérique des entreprises et à la transition énergétique.

Électronique et systèmes embarqués

Ce parcours, grâce à une coloration dans le domaine des objets connectés, vous permettra de concevoir des systèmes électroniques embarqués en lien avec l'internet des objets (IoT).

Stage / Alternance

La formation peut être suivie :

- En formation initiale avec des périodes de stage dès la première année, pour une durée totale de 22 à 26 semaines
- En alternance à partir de la deuxième année pour le parcours GC2F ou à partir de la 3e année pour les autres parcours

Contrôle des connaissances

L'évaluation est organisée en contrôle continu, sous forme écrite, orale, avec remise de rapports et présentation de soutenances.

Calendrier pédagogique

Début des cours : début septembre

Fin des cours : fin juin pour la formation initiale, début septembre pour la formation en apprentissage

Modalités d'admission en formation initiale

Le BUT Génie électrique et informatique industrielle est ouvert aux titulaires du baccalauréat général, STI2D spécialité « Systèmes d'information et numérique » ou « Énergie et environnement ». Toutes les candidatures sont examinées par un jury qui décide, après étude du dossier et compte tenu du nombre de places disponibles, de l'admission ou non de l'étudiant.

Modalités d'admission en formation continue

Les modalités d'admission comportent deux étapes :

- L'examen du dossier de candidature
- Un entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Modalités d'admission en formation par alternance

L'alternance est possible à partir de la 2e année de BUT :

- Pour les étudiants déjà inscrits dans la formation en première année de BUT en formation initiale, selon une procédure démarrant en février de la première année de BUT, explicitée par le responsable de formation
- Pour des candidats extérieurs en déposant candidature à partir de février à l'adresse : canel.iutsv@u-pec.fr

Tarifs :

- Pour l'alternant, la formation est financée par l'employeur ou

l'opérateur de compétences (OPCO). Le seul montant à acquitter est la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

- Pour l'employeur, le coût du recrutement d'un apprenti peut être évalué en cliquant ici

Candidature

- Lycéens et bacheliers antérieurs pour une admission en 1re année : candidatures sur www.parcoursup.fr
 - Etudiants ou adultes en reprise d'études pour une admission en 2e année en alternance ou 3e année en alternance : candidature sur canel.iutsv.org
 - Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org
 - Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>
- Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Etudes et handicap :

L'UPEC propose aux usagers en situation de handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions : aménagement des études et des examens, accès aux locaux et équipements spécifiques.

En savoir + : <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap>

Responsables pédagogiques

Chef de département

Lydie Maisonnave

lydie.maisonnave@u-pec.fr

Scolarité

Scolarité de l'IUT de Créteil-Vitry

Campus Centre de Créteil

Bâtiment L1 – 1er étage – Bureau 132-136

61, avenue du Général De Gaulle – 94010 Créteil cedex

Tél : 01 45 17 16 84

Mail : scol-iutcv@u-pec.fr

Secrétariat

Secrétariat du département Génie électrique et informatique industrielle

Campus Centre de Créteil – Bâtiment L3

61, avenue du Général De Gaulle – 94010 Créteil cedex

Tél : 01 45 17 17 55

Mail : geii-iutcv@u-pec.fr

